

Compte rendu de la table ronde « Une économie peut-elle être créative? »

Dans le cadre des Transmusicales de Rennes

04/12/09

Intervenants: Jean-Michel Lucas (maître de conférences à l'université de Rennes 2 - Haute-Bretagne), avec la participation de David Dehard (réseau Club Plasma – Belgique), Gêrôme Guibert (chercheur universitaire au LISE - Laboratoire Interdisciplinaire pour la Sociologie Économique CNRS-CNAM), Stijn Roggeman (réseau Club Circuit - Belgique), Armando Ruah (Access - réseau de salles musiques actuelles - Espagne), Philippe Berthelot (directeur de la Fédurok), Jakob Brixvold (Spillesteder Danemark, fédération de lieux de musiques actuelles), Carles Sala (Directeur de coopération et de relations sectorielles de l'Institut de Culture de Barcelona – IUCB).

Modération : Stéphanie Thomas (chargée de l'accompagnement des adhérents à la Fédurok).
Traduction : Nadine Attieh.

**Une économie peut-elle être créative ?
Concepts et réalités en Europe**

La littérature sur « l'économie créative » et ses multiples avatars revendique l'ouverture définitive des frontières entre culture et économie. On nous promet ainsi que l'économie et son « mariage avec la culture [sera] une source de renouvellement et de dynamisme largement démontré.

Jean Michel Lucas

Objet de la table ronde : réfléchir à ce nouveau concept d'économie créative et à son application dans le secteur des musiques actuelles. A partir de l'exemple donné par des acteurs de plusieurs pays d'Europe, nous tenterons de comprendre les implications de ce terme pour les musiques actuelles, et plus largement pour le secteur culturel, sur le territoire européen, à travers un certain nombre de questions : l'économie créative peut elle prétendre à être une nouvelle forme économique pour le secteur des musiques actuelles? Les entreprises? les territoires? Le secteur des musiques actuelles se construit aujourd'hui autour de nouvelles valeurs et de nouveaux modes économiques, en particulier autour de l'économie sociale et solidaire. Le concept d'économie créative solidaire est-il alors possible?

Introduction par Jean-Miche Lucas

De prime abord, le concept semble être la tarte à la crème de ces dernières années, le lieu commun du discours politique face à la crise. La question est de comprendre comment les politiques se sont emparés de ce concept/ enjeu? Et quel est le rapport de ce concept avec le secteur des musiques actuelles?

L'économie créative, une économie « formidable »:

- Elle réconcilie le monde de la culture et celui de l'entreprise dans le but de sortir tout le monde de la crise
- Elle est ouverte : oblige à un décloisonnement des pratiques, à partir à la rencontre des « créatifs » de terrain, favorise la co-construction
- Elle est dynamique : par elle advient une société du cognitif, de la connaissance, de l'invention, de l'avenir!

Quelle réalité se cache derrière cette image d'Épinal?

L'économie créative possède de vraies qualités: pour une fois les gens de culture sont invités à la table des négociations et pas que en tant que quémandeurs. La jeune création, l'émergence, l'interdisciplinaire, tous ces acteurs du futur qui sont pas forcément dans l'excellence sont valorisés.

Pour autant, ne soyons pas dupe de cette expression qui n'entend pas renverser le système capitaliste, bien au contraire, mais marchandiser la connaissance. Et par là même, encourage la production d'une rareté artificielle et la compétition des cultures entre elles alors que c'est à leur partage et à leur profusion qu'il faut oeuvrer.

Qu'en pensent les acteurs du terrain des musiques actuelles (non marchands et non institutionnels)?

Comment fonctionnent-ils ? Comment peut-on nommer leur économie?

Stijn Roggeman - le projet de lieu De Kreun et Clubcircuit

A la base (80's), une maison de jeunesse qui faisait de la diffusion de MA

Désormais, un lieu de musiques actuelles subventionné indépendant

Missions : développer les musiques actuelles (MA) et sensibiliser aux MA

Zone de travail: région transfrontalière

Actions : diffusion, répétition/ accompagnement, mise en réseau et travail sur le territoire et les publics

Clubcircuit :

Réseau subventionné de 11 lieux de même nature autour de collaborations, notamment sur la communication et la prévente des tickets d'entrée.

On est dans de la solidarité économique, la recherche de solutions collectives.

Quel soutien par les acteurs publics?

La nouvelle ministre de la culture ne s'intéresse pas trop aux MA, les acteurs doivent donc travailler sur leur argumentaire afin d'être mieux soutenus

l'effet pervers des subventions : les tourneurs augmentent le prix de leur concert.

David Dehard- Club plasma – Belgique

Travaille avec court-circuit pour aider les artistes à communiquer, à se diffuser et à se professionnaliser. Depuis peu, club plasma propose aussi de l'accompagnement aux organisateurs.

Club plasma n'est pas une démarche qui émane de structures désirant faire du lobby au niveau de l'Etat. Au contraire : face au développement des MA dans les autres pays, et le retard pris par la Belgique, c'est le ministère qui a mandaté des acteurs existants menant un travail d'accompagnement pour monter le club plasma.

Quelle économie?

Les 8 lieux membres sont des associations à but non lucratif subventionnées. Le montant des subventions reçues s'échelonne de 7500 à 36000 euros, ce qui reste faible. Le reste des recettes provient du bar, principal financeur des aventures... Quand à la part de sponsoring, elle est quasi inexistante.

En terme d'emplois, ce sont zéro à trois personnes employées par structure, dont des contrats aidés.

Les lieux sont dans une économie que l'on peut qualifier de « créative », par nécessité : si ils ne sont pas créatifs, ils ferment.

Jakob Brixvold - Spillesteder – Danemark

Spillesteder est une fédération de lieux de musiques actuelles qui compte 76 « clubs ». Ces derniers ont des capacités allant de 200 places à 1000 places et emploient de 0 à 10 salariés.

Le réseau n'est pas politisé et a pour objectif l'organisation d'échanges entre les membres. En tant que tel, le réseau n'est pas subventionné, mais ces membres le sont au titre de leurs propres aventures.

Composé à l'origine d'organisations jazz, le réseau s'est ensuite étendu à toutes les lieux de MA, autour de l'organisation de networks(ateliers) réguliers. Il y a deux ans, les clubs ont décidé de doubler les frais d'adhésion au réseau afin de le professionnaliser. Le réseau s'est également rapproché des grands festivals. Ce rapprochement est positif à l'heure où l'économie s'est déplacée du disque à la scène. Politiques comme privés commencent à s'intéresser très sérieusement à la diffusion qui devient également le marché principal des musiciens.

A ce jour le réseau continue à organiser des ateliers autour des problématiques de ses membres et du partage de connaissances. Et, parallèlement, l'organisation gagne en poids et se rapproche des centres de décision.

Une victoire du réseau: en 2000, un rajout à la loi sur la musique entérine le fait qu'une partie du budget annuel de l'état soit dédié au lieux de MA et à l'aide aux frais des promoteurs.

Malgré cette manne financière publique, les lieux restent autofinancés à 70%.

Le réseau travaille également aux côtés des lieux lors des négociations avec les banques, les tourneurs et les acteurs politiques.

Enfin, des campagnes de promotion ont été réalisées autour de groupes émergents, de l'interdisciplinarité, de la prévention...

Armando Ruah - Access – Espagne

En Espagne, ce sont les gouvernements locaux qui ont la compétence culturelle.

Les clubs sont des SARL donc pas de sub de l'état.

Acces représente tous les lieux de diffusion de MA. C'est une fédération composée de 7 instances territoriales (régionales). Le réseau s'est formalisé pour faire reconnaître les MA, les lieux de MA et pour que ces derniers soient subventionnés.

Access travaille donc sur les relations aux politiques (ministère de la culture) et aux sociétés d'auteurs.

Le réseau fut particulièrement long à se former du fait de la faiblesse de la culture associative en Espagne. Encore actuellement, Acces essaie d'agrandir sa fédération.

Les structures doivent être créatives pour survivre. Idem pour le réseau.

Carles Sala - Directeur de coopération et de relations sectorielles de l'Institut de Culture de Barcelona – IUCB

Les lieux de MA sont subventionnés mais la politique culturelle ne leur est pas très favorable au niveau national, surtout en ce moment.

Le développement d'un territoire s'appuie sur trois piliers:

- l'économie
- la cohésion sociale
- le développement durable

La culture est depuis longtemps associée à ces 3 piliers de manière transversale. Mais ne devrait-elle pas être un pilier en elle-même et dialoguer d'égal à égal avec l'économie notamment?

Une difficulté : quels indicateurs pour mesurer le développement culturel?

Les axes de notre politique culturelle (à Barcelone):

- l'aide à la créativité
- le rapprochement à la communauté (au territoire)
- la participation des acteurs culturels aux décisions culturelles (gouvernance)

Ce programme est issu de concertations avec le secteur.

4 chantiers/projets:

- des usines (friches) que l'on réhabilite pour en faire des lieux de production artistique que l'on confiera à des projets/ équipes qui devront produire, montrer, travailler avec le territoire
- les écoles d'art, qui s'installeront à côté des usines pour axer l'enseignement davantage sur la pratique et la créativité que sur l'excellence
- les médiathèques
- le conseil de la culture : un conseil consultatif composé d'environ 50 membres (présidé par le maire, 16 représentants des organisations culturelles locales, 16 indépendants, 5 partis politiques, 5 techniciens culturels de la mairie). En sort un conseil exécutif qui, entre autres, prend en charge la répartition des subventions.

Gérôme Guibert - universitaire

Les témoignages des acteurs montre une pluralité de fonctionnements. Globalement, on reste très loin des schémas divulgués par les médias. Les logiques économiques à l'oeuvre s'apparentent à des logiques d'économie plurielle ou d'économie solidaire.

Économie plurielle : Respect de l'initiative privée et hybridation des économies.

Economie solidaire : Démocratie participative, ancrage territorial.

Les aventures sont en effet teintées par leur territoire. Une grande partie des parties prenantes mettent au pot, collaborent (réciprocité inégalitaire).

Les structures sont bien souvent des associations avec des fonctionnements internes plus ou moins démocratiques et dont le profit n'est jamais le but premier.

Qu'est-ce que l'économie créative?

Le secteur économique de la culture est scindé en deux: les biens reproductibles sont surtout pris en charge par l'industrie, tandis que la partie spectacle vivant concerne majoritairement les associations, le secteur subventionné ou public.

Là-dedans c'est quoi l'économie créative? On peut poser une nouvelle manière de voir l'économie qui va prendre les avantages des deux modèles sans en avoir les inconvénients. On sort de la logique descendante pour se rapprocher de l'économie solidaire. Mais en même temps ça va coûter moins cher en subvention. On va prendre en compte l'underground et faire

confiance à l'industrie pour permettre au public de consommer la musique qu'il aime. La partie libérale de ce discours c'est celle qui fait de la culture, de la créativité et de la connaissance une compétition internationale.

La forme économique dominante du XXI regroupe toutes les économies impliquées dans la connaissance, qui ont à voir avec la propriété intellectuelle. On parle de capitalisme cognitif, lequel s'appuie sur la marchandisation du savoir.

Ce modèle permet de combiner économie et culture mais ne remet pas en cause les logiques des industries culturelles. On est toujours dans une logique de filière, où l'on essaie de réduire les coûts, par exemple en faisant participer le consommateur (monter soi-même son meuble...), où l'on précarise les emplois, etc...

En face de ce modèle d'économie créative, on pourrait imaginer une approche plus politico-philosophique qui chercherait à construire un bien commun et non à construire artificiellement une rareté. Une approche plus réciproitaire, liée à l'économie plurielle. Il n'y aurait plus la ville « créative » mais la ville « participative » basée sur la solidarité. Cette vision s'appuie sur l'idée que l'innovation vient d'un processus collectif et qu'elle est partout, rendant le concept d'économie créative plutôt vide.

Philippe Berthelot - directeur de la Fédurok

Des enjeux qui traversent la fédurok (fédération regroupant une soixantaine de lieux de MA):
- On ne peut plus s'exonérer d'une réflexion économique, d'une confrontation avec l'industrie -
- De même, on ne peut s'exonérer d'un engagement politique et sociétal.

Le deuxième point permet de se positionner sur le premier (qu'est-ce qu'on apporte de plus que les industries?)

- autre enjeu: s'impliquer aux côtés des politiques pour co-construire les politiques culturelles et sortir du rapport de force binaire

- Enfin, il nous faut nous élargir à d'autres types d'opérateurs (en dehors des lieux de MA).

Cette démarche est loin d'être évidente car nous sommes formés à la confrontation et peu à la coopération. Ce point nous permet aussi de nous positionner dans le point 1.

Pour affronter ces 4 enjeux, les réseaux sont une nécessité. Des réseaux nationaux mais également européens.

Cela est-il de l'économie créative? Pas dans le sens habillage moderne du capitalisme en tous cas. Par contre, oui, il s'agit de solidarité.

Jean-Michel Lucas

Qu'a-t-on entendu en écoutant des témoignages ?

Tout le monde mène ses projets géniaux dans son coin avec son territoire?

Est-ce seulement de la différence ou y a-t-il de la diversité? Diversité ça veut dire qu'il y a aussi une unité.

L'unité c'est le combat commun. Quel combat?

Le non-lucratif? le faire passer avant le but unitaire de l'Union européenne qui est l'économie de marché.

La transversalité? le travail en réseau avec plein d'acteurs.

Ces deux enjeux sont des combats que les structures mènent au jour le jour mais ils ne peuvent avoir valeur d'unité, car cela reste du bricolage.

A la fin du compte qu'est-ce qui reste pour faire unité? Dans toutes les structures on a des produits et des publics. Si c'est ça l'unité, alors c'est le système marchand.

Il y a une autre unité qui a été fondée par des textes internationaux de l'UNESCO.
L'unité c'est la capacité à reconnaître la culture de l'autre. C'est la volonté de partager sa culture et d'interagir avec celle des autres. C'est ce combat commun qu'il faut revendiquer et mettre en avant dans nos argumentaires. Et surtout pas « l'attractivité ». Car l'attractivité c'est la guerre de la culture de tous contre tous.

Le respect des droits culturels (cf déclaration de Fribourg) fonde une politique culturelle. Le soutien politique de la culture est alors fondé sur une éthique de la culture, et non sur l'artistique. Le critère de légitimation de l'action publique en faveur de la culture ne peut plus être l'excellence artistique, surtout à l'heure d'internet.
L'espace public comme lieu d'interactions culturelles fondées sur une éthique. C'est ça que les acteurs culturels doivent défendre. Pour aboutir à une gouvernance partagée. Cela les oblige par ailleurs à un respect de la démocratie interne dans leur structures.

quelques questions du public

La Belle de Mai participe à un projet sur plusieurs pays « penser la culture comme facteur d'innovation économique ».

4 laboratoires:

- une couveuse d'entreprises solidaires et sociales
 - les échanges démonétarisés
 - un cluster autour des métiers et des arts
 - un laboratoire sur la gouvernance
-

Comment faire pour amener le politique à s'emparer des droits culturels? Comment faire concrètement pour mener ce combat commun?

Un enjeu: travailler avec des juristes sur la notion de propriété intellectuelle qui contamine tous les domaines et qui a fondé la domination des industries culturelles.

Travailler ensemble entre réseaux : c'est loin d'être facile car chaque organisation a son histoire. Il faut apprendre ensemble.

On est aux prises avec des problématiques internationales, nationales et territoriales. La tentation, c'est de squeezer le national. Ce serait une erreur car le national reste normatif.

Il faut impliquer nos adhérents dans notre combat. S'approprier les concepts : tiers secteur, économie plurielle, solidaire... la confusion est vite arrivée.

« Celui qui nomme a le pouvoir »

Partir des droits culturels pour élaborer un lexique commun.